

- **Concours de photos “Je vis mon territoire”** réalisées avec des téléphones portables, des tablettes multimedia ou des appareils photos numériques

**Le concours est ouvert du 7 au 13 août 2013**

## **Règlement**

### **Article 1. – Objet**

Dans le cadre de la fête patronale du Gosier, La Commune du Gosier, dont le siège est situé *Hôtel de ville – 67 Boulevard du Général DE GAULLE - 97190 Le Gosier*, organise du *mercredi 7 août au mardi 13 août 2013* inclus, un concours de photos réalisées avec des téléphones portables, téléphones intelligents, appareils photos numériques ou tablettes PC, sous le thème « Je vis mon territoire ».

### **Article 2. – Définition du concours**

L'objectif du concours est de rendre le concept photo artistique ou expressive accessible à **tous**. L'idée est de photographier un lieu insolite qu'il soit rural ou urbain ou encore de photographier des scènes, des situations toutes plus originales les unes que les autres et faire ainsi découvrir le Gosier (la ville, la campagne ou la mer) sous un angle différent.

### **Article 2. – Participation au concours**

Le concours est ouvert au tout public.

### **Article 4. – Inscription au concours**

L'inscription se fait par mail à l'adresse électronique suivante :

[serviceculturel@villedugosier.fr](mailto:serviceculturel@villedugosier.fr). ou à la Direction des affaires culturelles et touristiques et à l'Office de tourisme du Gosier.

La fiche d'inscription est téléchargeable et imprimable depuis le site officiel de la ville du gosier : [www.villedugosier.fr](http://www.villedugosier.fr) et peut également être récupérée au sein des 2 services précités.

### **Article 5. – Modalités de participation**

Les photos sont à envoyer par mail accompagnées de la fiche d'inscription à l'adresse électronique suivante [serviceculturel@villedugosier.fr](mailto:serviceculturel@villedugosier.fr) qui centralisera les inscriptions ou être déposées via une clé USB toujours avec la fiche d'inscription.

Les photos devront parvenir au plus tard le *mardi 13 Août 2013 à minuit*. Elles ne pourront en aucun cas, porter atteinte aux bonnes mœurs et à l'intégrité des personnes physiques ou morales.

Tout dossier incomplet, non conforme ou hors délais sera rejeté.

## CONCOURS DE PHOTOS DANS LE CADRE DE LA FÊTE PATRONALE 2013

### “Entre urbanite et ruralité ensemble, construisons un environnement durable”

La participation à ce concours est gratuite.

La date de clôture des envois est fixée au *mardi 13 Août 2013 à minuit*.

#### **Article 5. – Sélection des gagnants**

Un jury comprenant des professionnels de la photographie, des artistes et autres personnalités, délibérera.

Les membres du jury s’appuieront pour leur choix sur un ensemble de critères :

- L’originalité de la vision : la capacité de présenter un sujet sous un angle nouveau, inédit
- Le traitement photographique : précision, cadrage, contrastes...
- L’impact visuel de l’image : portée de l’image sur la sensibilité du spectateur

#### **Article 6. – Prix (appareil photo, tablette multimédia, téléphone...)**

- 1er prix : valeur 200€,
- Second prix : valeur 150€
- Troisième prix : valeur 100€

#### **Article 7. - Autorisation et responsabilités**

Les auteurs des photos sont seuls responsables du respect des droits intellectuels et droits à l’image des œuvres.

Les organisateurs ne sauraient encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d’événements indépendants de leur volonté, ils étaient amenés à annuler le présent jeu, à l’écourter, le proroger ou le reporter.

Ils se réservent dans tous les cas la possibilité de prolonger discrétionnairement la période de fin du concours.

Dans le cadre du concours, les concurrents autorisent l’organisateur à utiliser librement les photographies qui leur auront été adressées pour la sélection et qui seront exclusivement utilisées à des fins culturelles, tout usage commercial étant exclu.

Ces photographies pourront être publiées sur le site de la ville et autre support du web, pourront par la suite faire l’objet d’une publication dans les médias, ou encore entrer dans le cadre d’un visuel ou d’un projet photographique de la ville, d’exposition, d’affiches, de calendrier ou participer à l’information liées à un éventuel concours dans le futur. Pour toute demande particulière, autre que celle mentionnée dans ce règlement, l’organisateur s’engage à en informer leur auteur et à n’utiliser les images qu’avec leur autorisation préalable.

Les parents des enfants mineurs devront remplir et signer la partie autorisation parentale sur la fiche d’inscription.

#### **Article 8. – Acceptation du règlement**

La participation à ce concours implique de la part des participants, l’acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

#### **Article 9. – Dépôt du règlement**

## CONCOURS DE PHOTOS DANS LE CADRE DE LA FÊTE PATRONALE 2013

**“Entre urbanite et ruralité ensemble,  
construisons un environnement durable”**

Le présent règlement peut être consulté et imprimé sur le site [www.villedugosier.fr](http://www.villedugosier.fr) ou encore être retiré à la Direction des Affaires Culturelles et Touristiques situé *Hôtel de ville – 67, Boulevard du Général De Gaulle- 97190 Le Gosier 0590 85 90 60* ainsi qu’à l’Office de Tourisme du Gosier située *Rue Félix Éboué (derrière monuments aux morts) – 97190 Le Gosier 0590 84 80 80.*

### **Article 10. – Litiges**

Le présent règlement est soumis à la Loi Française. Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon les lois françaises.

➤ **Fiche d’inscription**

Concours Photos « Je vis mon territoire »  
Fête patronale du Gosier 2013

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance: .....

Adresse : .....

.....

Téléphone (portable) : .....

Email : .....

Appareil utilisé pour réaliser les photos : .....

.....

Nom de la photo / de l’œuvre

Lieu / Situation représentée

J’atteste avoir pris connaissance du règlement du jeu-concours photos « Je vis ma ville »  
et en accepte les termes.

Date :

Signature :

➤ **Autorisation parentale**

**Je soussigné(e).....**

**Autorise mon fils, ma fille.....**

**A participer au concours de photo « Je vis mon territoire», organisé par la Ville  
du Gosier dans le cadre de la fête patronale 2013.**

**J'ai bien lu le règlement et en accepte les conditions.**

**Date :**

**Signature**